

Solutions d'assurance pour les assistants en physiothérapie



LA PRÉSENTE DEMANDE VISE LA PÉRIODE D'ASSURANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2026 AU 1^{er} OCTOBRE 2027.

Nom de la personne faisant la demande :

Adresse postale :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Veuillez maintenir vos coordonnées à jour, afin que nous puissions vous transmettre des renseignements importants concernant votre assurance.

Notez : Cette couverture est réservée aux personnes domiciliées au Canada. Je confirme que je réponds à ce critère d'admissibilité. ☐

Renouvelez-vous cette police d'assurance?

☐ Oui ☐ Non

Si vous renouvelez votre police d'assurance après sa date d'expiration et en dehors de la période de renouvellement, veuillez confirmer que vous comprenez que la date d'entrée en vigueur de la police sera fixée à la date de réception du paiement. ☐

Date de début de la couverture

Sous réserve de la réception du paiement. La couverture n'entre en vigueur qu'une fois le paiement reçu et traité.

À quelle date souhaitez-vous que votre couverture commence?

Votre couverture est actuellement configurée pour entrer en vigueur aujourd'hui ou dès réception du paiement. Si vous avez besoin d'une date de début différente, veuillez l'indiquer ici :

Vous avez déjà une couverture?

Indiquez la date d'expiration de votre police actuelle, afin d'éviter toute interruption de couverture :

La police a une date d'expiration commune fixée au 1^{er} octobre. Si vous souscrivez une couverture en cours d'année d'assurance, votre prime peut être calculée au prorata.

Informations sur l'adhésion

Êtes-vous un membre en règle de l'Association canadienne de physiothérapie?

☐ Oui ☐ Non

Numéro de membre de l'ACP :

Informations sur le demandeur

Une police d'assurance responsabilité civile générale ou de responsabilité civile professionnelle a-t-elle déjà été refusée, annulée ou non renouvelée par un assureur? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Au cours des cinq dernières années, avez-vous fait l'objet d'une réclamation, d'un procès ou d'une plainte en matière de responsabilité professionnelle ou de responsabilité civile générale, ou une telle réclamation est-elle en cours au Canada ou ailleurs dans le monde? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations qui pourraient raisonnablement donner lieu à une demande d'indemnisation au titre de la présente police? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Il est entendu et convenu que si de tels faits, circonstances ou situations existent, qu'ils aient été divulgués ou non, toute réclamation ou action subséquente qui en découlera sera exclue de la couverture de toute police émise. ☐

Forfait responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile professionnelle individuelle vous protège contre toute responsabilité ou allégation de responsabilité pour les blessures ou les dommages résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle commise dans l'exercice de votre profession d'assistant(e) en physiothérapie.

Points saillants de la couverture responsabilité civile professionnelle 2026-2027 :

Formulaire de police	Base réclamation
Limite par réclamation	3 000 000 \$
Limite par agrégat	3 000 000 \$
Frais de défense pénale remboursement	50 000 \$
Perte de revenus	Jusqu'à 750 \$ par jour
Franchise	Néant

L'assurance responsabilité civile générale individuelle vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne en raison de vos activités ou de vos locaux. Par exemple, un patient peut glisser et tomber sur un plancher mouillé dans vos locaux ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

Points saillants de la couverture responsabilité civile générale 2026-2027 :

Formulaire de police	Par événement
Limite par événement	Limite partagée avec la responsabilité civile professionnelle individuelle
Limite par agrégat	Limite partagée avec la responsabilité civile professionnelle individuelle
Produits / opérations terminées	Inclus
Responsabilité civile des locataires	500 000 \$
Palements médicaux	2 500 \$ par personne
Automobile de non-propriétaire	Inclus
Franchise	500 \$

Prime annuelle : 200 \$

Souhaitez-vous porter votre limite combinée de responsabilité civile professionnelle et de responsabilité civile générale à 5 000 000 \$ **moyennant une prime annuelle supplémentaire de 100 \$?** ☐ Oui ☐ Non

Prenez note que la responsabilité professionnelle/responsabilité civile générale vous protège personnellement contre les réclamations pouvant résulter de votre activité professionnelle en tant qu'assistant en physiothérapie. Si vous :

- faites travailler d'autres personnes (employés, entrepreneurs, assistants et/ou bénévoles) dans votre cabinet/entreprise,
- louez un espace de bureau ou en êtes propriétaire,
- possédez du contenu/des biens pour lesquels vous avez besoin d'une couverture

Nous vous recommandons d'envisager la souscription d'une couverture supplémentaire pour faire face aux risques potentiels associés.

Les couvertures complémentaires peuvent comprendre la responsabilité civile liée aux pratiques d'emploi, le forfait de bureau, la responsabilité civile professionnelle des cliniques et l'assurance responsabilité civile cybersécurité et protection des données des entreprises. Une demande distincte peut être requise.

Pour obtenir plus d'information sur la manière de présenter une demande, veuillez visiter le site Web du programme ou communiquer avec un courtier BMS dès aujourd'hui pour plus de détails. Veuillez confirmer que vous avez compris. ☐

Assuré(s) supplémentaire(s)

Ne remplissez cette section que si vous êtes contractuellement tenu d'ajouter un Assuré supplémentaire à votre police d'assurance responsabilité civile générale. L'ajout d'un assuré supplémentaire offre une couverture d'assurance responsabilité civile limitée à l'assuré supplémentaire tiers, mais uniquement en ce qui concerne la responsabilité civile générale résultant de vos activités / de votre occupation. Veuillez noter que tout assuré supplémentaire est tenu de souscrire sa propre assurance responsabilité civile générale. Pour chaque contrat, veuillez indiquer le nom et l'adresse.

Je comprends et j'accepte les conditions détaillées ci-dessus et je confirme avoir fourni le nom et l'adresse exacts de l'assuré additionnel. ☐

Nom :

Adresse :

Ville :

Province/Territoire :

Code postal :

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

La cyber-responsabilité reste un domaine de risque en constante évolution. Vous avez accès à une politique complète de responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée pour vous protéger contre les réclamations découlant du vol, de la perte ou de la divulgation non autorisée d'informations identifiables, qui comprend une couverture de première et de tierce partie et des services d'intervention en cas de violation de la vie privée. Cette police est conçue pour fournir une protection contre le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et pour atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Gestion des violations de données

Coûts supplémentaires liés à la réponse en cas d'atteinte	500 000 \$
Juridique, médico-légal et relations publiques/gestion de crise	250 000 \$
Personnes informers	100 000 \$

Limite de la responsabilité globale 1 000 000 \$

Dommages subis par l'assuré

Interruption d'activité résultant d'une violation de la sécurité	100 000 \$
Perte due à un acte de cyberextorsion	500 000 \$
Coûts de récupération des données	100 000 \$

Responsabilité

Responsabilité relative aux données et au réseau	1 000 000 \$
Frais de défense et sanctions réglementaires	1 000 000 \$
Obligations et coûts liés aux cartes de paiement	1 000 000 \$
Responsabilité visant les médias	1 000 000 \$

Criminalité informatique

Instructions frauduleuses *	Disponible pour une prime supplémentaire
Fraude liée au transfert de fonds	Inclus avec la protection contre les instructions frauduleuses
Fraude aux télécommunications	100 000 \$

Récompense en cas d'acte criminel

50 000 \$

Réparation de matériel informatique

Inclus

Franchises

Chaque incident	1 000 \$
Personnes informées	100

Souhaitez-vous souscrire une couverture de la responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée? Si oui, veuillez compléter la section ci-dessous. ☐ Oui ☐ Non

Prime annuelle

Praticiens indépendants / Entreprise (vous seulement) ☐ 121 \$

Une réclamation ou un procès concernant le cyberspace a-t-il été intenté contre vous/votre entreprise, ou une telle réclamation est-elle actuellement en cours contre vous/votre entreprise? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations susceptibles de donner lieu à une réclamation à votre encontre ou à l'encontre de votre entreprise? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous/votre entreprise a-t-elle déjà été victime d'une violation de la cybersécurité/atteinte à la vie privée et/ou d'un incident de sécurité du réseau dans le passé, ou une telle plainte a-t-elle été déposée contre vous/votre entreprise? Si oui, veuillez fournir des détails. ☐ Oui ☐ Non

Énoncé des faits, y compris les conditions préalables

Les éléments suivants constituent d'importantes stratégies d'atténuation des risques et sont exigés par l'assureur pour que la couverture soit garantie. Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

LA SATISFACTION DE TOUTES LES CONDITIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS CONSTITUE UN PRÉALABLE INDISPENSABLE À LA COUVERTURE OFFERTE PAR LA PRÉSENTE POLICE. SI L'UNE DES CONDITIONS CI-DESSOUS N'EST PAS REMPLIE, AUCUNE COUVERTURE NE SERA ACCORDÉE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE POUR LES DOMMAGES, LES FRAIS LIÉS AUX RÉCLAMATIONS, LES PÉNALITÉS, LES SERVICES DE RÉPONSE AUX VIOLATIONS DE LA CONFIDENTIALITÉ, LES AMENDES ET FRAIS LIÉS AU PCI, LES PERTES DUES À LA CYBEREXTORSION, LES PERTES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES ET LES PERTES DUES À UNE INTERRUPTION D'ACTIVITÉ.

Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

Je mets/mon entreprise met en œuvre des mesures de contrôle des pertes telles que : un logiciel antivirus, un pare-feu et l'installation régulière de correctifs logiciels.

Je sauvegarde/mon entreprise sauvegarde régulièrement des données de nature délicate dans un endroit séparé qui ne serait pas affecté par un problème survenant dans notre environnement réel.

J'utilise (ou mon entreprise utilise) l'authentification multi-facteurs (AMF) pour les services basés sur l'infonuagique (tels que l'accès aux comptes de messagerie basés sur l'infonuagique) et pour tous les accès à distance à votre réseau ; ou si non, j'utilise (ou mon entreprise utilise) Jane, Clinicmaster, owl practice ou Practiceperfect.

Pour les systèmes qui disposent uniquement d'un réseau sur site : je/ma société n'autorise l'accès à distance à notre environnement qu'au moyen d'un réseau privé virtuel (RPV). Remarque : cela ne s'applique pas si vos systèmes sont entièrement infonuagiques.

Je confirme que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes. ☐

Je confirme également ce qui suit :

Au moins une fois par an, je participe ou mon entreprise participe à une formation de sensibilisation à la cybersécurité, y compris à la lutte contre l'hameçonnage. Pour les entreprises, cette formation s'adresse à toutes les personnes qui ont accès au réseau de l'organisation ou à des données confidentielles/personnelles. Des ressources sont disponibles sur le site www.getcybersafe.qc.ca. **Vous n'êtes pas tenu de fournir une preuve à BMS.**

Je confirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte. ☐

***Garantie supplémentaire disponible - Instructions frauduleuses / Fraude liée au transfert de fonds**

Si vous/votre entreprise virez des fonds, BMS vous recommande d'envisager d'ajouter une garantie contre les instructions frauduleuses/virements de fonds.

L'assurance contre la fraude prévoit un montant de garantie pouvant atteindre 100 000 \$ pour les réclamations résultant directement du fait que vous ou votre entreprise assurée avez viré, payé ou livré des fonds ou des valeurs à la suite d'une fraude au président (c. à d. un ordre de virement frauduleux par écrit, fourni par voie électronique [y compris par courriel ou par Internet] ou par téléphone, transmis par une personne prétendant être un fournisseur, un client ou un employé autorisé, et qui a pour but d'induire en erreur un Assuré par la présentation inexacte d'un fait important sur lequel cet Assuré peut se fier de bonne foi).

Par « **fraude par transfert de fonds** », on entend la perte d'argent ou de titres contenus dans un compte de transfert auprès d'une institution financière, résultant d'instructions frauduleuses transmises à ladite institution par un tiers lui ordonnant de transférer, de payer ou de livrer de l'argent ou des titres à partir d'un compte tenu par vous ou votre entreprise assurée auprès de cette institution, à votre insu ou sans votre consentement.

Limite de 25 000 \$ pour 230 \$/an

Limite de 100 000 \$ à partir de 335 \$/an

Souhaitez-vous que BMS vous contacte au sujet d'un devis pour la couverture des instructions frauduleuses? Si oui, un questionnaire supplémentaire doit être rempli et vous sera envoyé séparément. ☐ Oui ☐ Non

Forfait de services juridiques

Les membres ont accès à une gamme complète de services juridiques, qui comprend :

Ligne d'assistance juridique illimitée

Accès illimité à la ligne d'assistance juridique. Les avocats du service d'assistance téléphonique fournissent des informations juridiques générales et une assistance pour toute question juridique.

Examen de documents juridiques

Accès à des avocats pour examiner un document juridique simple et vous vous fournira une copie annotée du document accompagnée de ses notes.

Veillez noter que l'avocat ne donnera pas de conseils sur votre protection, ne prendra pas de décision concernant une demande d'indemnisation et n'examinera pas les documents.

Centre de documentation juridique

Accès illimité à une bibliothèque en ligne de documents juridiques, tous rédigés par des avocats, sous forme de modèles commentés et personnalisables. Parmi les exemples de modèles, citons les testaments et les procurations, les contrats de travail, les ententes de service, etc. Les documents sont basés sur les lois canadiennes et les meilleures pratiques juridiques. Ils peuvent être téléchargés et enregistrés en toute sécurité pour être consultés ou réutilisés ultérieurement.

Service de soutien émotionnel

Accès à un soutien émotionnel grâce auquel vous pourrez parler dans la plus stricte confidentialité avec un conseiller professionnel de tout problème professionnel ou personnel qui pourrait vous affecter.

Assistance en matière de ressources humaines

Accès à une assistance en matière de ressources humaines qui vous permet de parler à un professionnel des ressources humaines, lequel peut vous fournir des informations sur les questions de ressources humaines qui ont une incidence sur votre entreprise.

Coût annuel : 39 \$

Souhaitez-vous souscrire l'assurance assistance juridique?

☐ Oui ☐ Non

Cela vous aidera à comprendre les répercussions générales que le document peut avoir sur vous.

Soutien en cas de vol d'identité

Nos experts en vol d'identité vous fourniront une aide générale et des conseils de prévention en matière de vol d'identité et la façon de vous protéger. Si vous pensez avoir été victime d'une usurpation d'identité, ce service peut également vous fournir l'assistance directe d'un expert en restauration de l'identité pour vous aider à rétablir votre identité..

Rédaction de lettres juridiques simples

Accès à des avocats qui rédigeront une lettre juridique simple que vous pourrez envoyer. Ce service est destiné à vous aider à rédiger des documents simples, tels qu'une mise en demeure, une lettre de plainte, une lettre d'autorisation de voyage pour un enfant, une lettre de démission ou une lettre d'avertissement à un employé.

Autres produits et services

En tant que membre de l'ACP, vous avez également accès à d'autres produits et services, notamment :

- Cyberprotection des personnes et des familles
- Couverture accident 24 heures sur 24
- Assurance maladie grave
- Solutions juridiques personnelles et/ou professionnelles
- Couverture médicale d'urgence en cas de déplacement

Pour obtenir plus d'informations sur les demandes, veuillez consulter le site Web du programme ou contacter un courtier BMS dès aujourd'hui pour plus de détails.

Déclaration et garantie

Le soussigné déclare :

Je déclare qu'au cours des cinq dernières années, aucun assureur n'a annulé, refusé ou refusé de me/nous délivrer une quelconque forme d'assurance responsabilité civile et que la présente demande divulgue les risques connus à la date de la présente demande. Je déclare que les déclarations faites ici sont vraies et exactes à tous les égards, et je demande, par la présente, un contrat d'assurance qui doit reposer sur la véracité des dites déclarations.

L'envoi de ce formulaire n'engage pas la partie proposante ou la société à souscrire l'assurance, mais il est convenu que ce formulaire sera la base du contrat si une police est émise.

La prime d'assurance est entièrement conservée et non remboursable, conformément à la législation.

Signé par :Poste :

Date :

Informations relatives au paiement

Les taxes applicables seront ajoutées au besoin. Des frais de service de 30 \$ s’appliquent, sauf si vous achetez UNIQUEMENT le forfait responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile générale.

Divulgarion des produits (tous les produits disponibles sont énumérés ci-dessous, quelle que soit la sélection)

Ligne de couverture	Prime	Commission (incluse dans la prime)	Frais
Responsabilité civile professionnelle pour les assistants en physiothérapie	Par demande	25%	Néant
Cybersécurité et atteinte à la vie privée	Par demande	25%	Néant

Pour de plus amples renseignements sur la rémunération des courtiers, [veuillez cliquer ici](#).

Comment finaliser votre achat :

Votre demande sera examinée par un courtier. Une fois approuvée, vous recevrez un courriel de BMS Canada Services de Risque (noreply@moneris.com) contenant votre devis d’assurance et un lien pour le paiement sécurisé. Veuillez noter que la couverture n’entre en vigueur qu’une fois le paiement reçu.